Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Les restrictions d’eau maintenues pour 18 communes de Vaucluse



Ce jeudi 15 juin, la préfecture de Vaucluse a annoncé la levée partielle des restrictions d’eau sur tous les bassins du département, sauf ceux des Sorgues et du Lez. 18 communes sont donc toujours concernées par ces restrictions. Les autres bassins, quant à eux, restent en situation de ‘vigilance’.

Depuis le 12 mai 2023, les bassins des Sorgues, du Lez, du Calavon-amont, de la Nesque et du Sud-Luberon sont classés en ‘alerte renforcée’ et les bassins du Calavon médian, de l’Ouvèze provençale et du Sud-Ouest du Mont-Ventoux en ‘alerte’. Les autres bassins du Vaucluse ont été maintenus en situation de ‘vigilance’.

Grâce aux fortes pluies des dernières semaines, la situation hydrologique s’est globalement améliorée sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

plusieurs bassins, en particulier sur le débit des cours d'eau et l'humidité des sols. Cependant, ces pluies n'ont permis qu'une amélioration relative des nappes phréatiques.

Ainsi, le bassin du Lez n'a malheureusement pas bénéficié de pluies aussi abondantes, entraînant le maintien d'une situation des nappes et des cours d'eau très préoccupante pour la saison. En ce qui concerne le bassin des Sorgues, malgré une amélioration significative des débits, la situation des nappes reste basse. Le bassin du Lez reste donc en 'alerte renforcée' et celui des Sorgues passe en 'alerte'. Les autres bassins du Vaucluse sont quant à eux en situation de 'vigilance'.

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Lez :

- Bollène
- Mondragon
- Mornas
- Valréas
- Visan

Les 13 communes vauclusiennes du bassin versant des Sorgues :

- Althen-des-Paluds
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Fontaine-de-Vaucluse
- Jonquerettes
- Lagnes
- Le Pontet
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Morières-Lès-Avignon
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Saumane de Vaucluse
- Vedène
- Velleron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Sécheresse : 59 communes de Vaucluse placées en restriction d'eau



Ce lundi 15 mai, la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, a annoncé chez nos confrères de France Bleu Vaucluse de nouvelles restrictions d'eau pour 59 communes du département.

« Je dois prendre des restrictions parce que sinon, le risque principal, c'est qu'on n'ait plus d'eau potable dans le département. » a annoncé ce matin la préfète du Vaucluse, Violaine Démaret, au micro de nos confrères de France Bleu Vaucluse. Ainsi, après les premières mesures mises en place il y a quelques semaines, la préfète de Vaucluse annonce le placement en alerte renforcée de cinq bassins versants. « Ces cinq bassins versants, ce sont ceux du Lez, des Sorgues, du Calavon-Amont, de la Nesque et du Sud-Luberon. » a-t-elle déclaré.

L'objectif en passant ces bassins en alerte renforcée est de réduire de 40% les usages de l'eau, en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

interdisant notamment, pour les collectivités locales, l'arrosage des pelouses, des massifs fleuris, des espaces verts et des ronds-points, de jour comme de nuit. Les particuliers pourront quant à eux continuer d'arroser leur potager avant 9h le matin ou après 19h le soir, mais ne pourront plus laver leur véhicule hors des stations de lavage professionnelles utilisant du matériel haute pression ou équipées d'un système de recyclage de l'eau. Concernant les piscines, celles-ci ne peuvent plus être remplies.

Concrètement, le placement en alerte renforcée des cinq bassins versants concerne 59 communes du département :

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Lez

- Bollène
- Mondragon
- Mornas
- Valréas
- Visan

Les 13 communes vauclusiennes du bassin versant des Sorgues

- Althen-des-Paluds
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Fontaine de Vaucluse
- Jonquerettes
- Lagnes
- Le Pontet
- L'Isle-sur-la-Sorgue
- Morières-Lès-Avignon
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Saumane de Vaucluse
- Vedène
- Velleron

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Calavon-Amont

- Auribeau
- Caseneuve
- Castellet-en-Luberon
- Saint-Martin-de-Castillon
- Viens

Les 12 communes vauclusiennes du bassin versant de la Nesque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

- Aurel
- Blauvac
- La Roque-su-Pernes
- Le Beaucet
- Méthamis
- Monieux
- Pernes-les-Fontaines
- Saint-Christol-d'Albion
- Saint-Didier
- Saint-Trinit
- Sault
- Venasque

Les 24 communes vauclusiennes du bassin versant du Sud-Luberon

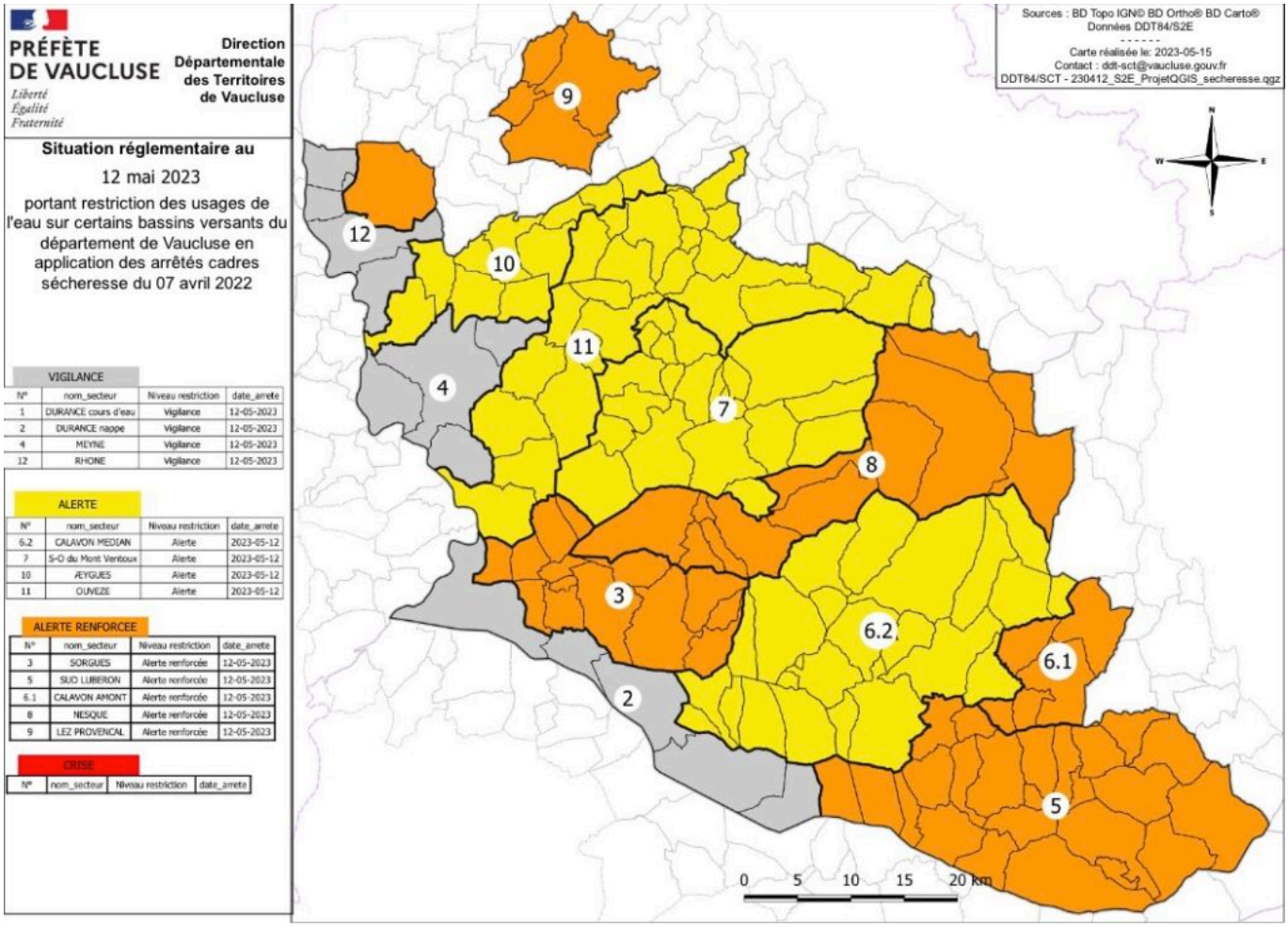
- Ansouis
- Beaumont-de-Pertuis
- Buoux
- Cabrières-d'Aigues
- Cadenet
- Cucuron
- Grambois
- La Bastide-des-Jourdans
- La Bastidonne
- La Motte d'Aigues
- La tour d'Aigues
- Lauris
- Lourmarin
- Mirabeau
- Pertuis
- Peypin-d'Aigues
- Puget
- Puyvert
- Saint-Martin-de-Brasque
- Sannes
- Sivergues
- Vaugines
- Villelaure
- Vitrolles-en-Luberon

Comme en 2022, une attention soutenue est apportée dès à présent au suivi de la sécheresse 2023. En

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

cas d'aggravation de la situation, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau plus sévères pourraient être engagées prochainement.



© Préfecture de Vaucluse

J.R.